

LA MALADIE DE LYME, UNE MALADIE PROFESSIONNELLE



La maladie de Lyme peut faire l'objet d'une déclaration de maladie professionnelle.

Une maladie professionnelle est la conséquence d'une exposition plus ou moins prolongée à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession. Elle est la conséquence directe d'une exposition à un risque physique, chimique, biologique et elle peut aussi résulter des conditions dans lesquelles cette activité professionnelle est exercée.

Pour aller plus loin

- www.ssa.msa.fr : site documentaire en santé et sécurité au travail en MSA
- www.msa.fr : rubrique Conseils, droits et démarches/Santé et sécurité au travail/ Découvrir la SST/La reconnaissance des maladies professionnelles en agriculture
- www.inma.fr : espace zoonoses
- www.sante.gouv.fr : rubrique Soins et maladies/maladies infectieuses
- www.invs.sante.fr : rubrique Dossiers thématiques/maladies infectieuses
- www.inrs.fr
- www.chru-strasbourg.fr : centre national de référence sur la maladie de Lyme (expertise microbiologique, veille épidémiologique, alerte)



LA LETTRE DU

PIC VERT

Octobre 2016

N°46

ÉDITORIAL

La maladie de Lyme est la plus fréquente des maladies transmises par les tiques en France.

La tique porteuse de la bactérie responsable de la maladie se retrouve dans de nombreux milieux où travaillent les paysagistes.

L'évolution de la maladie est favorable quand elle est diagnostiquée et traitée précocement par un antibiotique.

Des polémiques existent aujourd'hui au sujet du diagnostic et de la prise en charge de cette maladie à un stade tardif. *La Lettre du Pic Vert* fait le point sur les connaissances actuelles.

Une chose est sûre, éviter de se contaminer doit rester la priorité des professionnels : *Mieux vaut prévenir que guérir.*

Le service
Santé - Sécurité au Travail



LE PLUS IMPORTANT C'EST DE SAVOIR ENLEVER LES TIQUES RAPIDEMENT



MAIS, SURTOUT NÉ PAS ÉCRASER LA TIQUE!! ET PAS DE CIGARETTE, NI D'ALCOOL POUR L'ENDORMIR!!

La maladie de Lyme

SOMMAIRE

- P. 2 La maladie de Lyme
- P. 3 Vrai ou faux ?
- P. 4 La maladie de Lyme, une maladie professionnelle
- Pour aller plus loin

Pour télécharger les derniers numéros de *La Lettre du Pic Vert*

- www.msa01-69.fr
rubrique Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / La Lettre du Pic Vert
- www.msa-ardeche-drome-loire.fr
rubrique Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / Jardins espaces verts / La Lettre du Pic Vert
- www.msaalpesdunord.fr
rubrique Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / La Lettre du Pic Vert



VOS CONTACTS

► MSA Ain Rhône	04 74 45 99 90
► MSA Alpes du Nord	04 79 62 87 17
► MSA Ardèche Drôme Loire	04 75 75 68 67

Le conseiller en prévention, le médecin, l'infirmière en santé au travail disposent d'informations sur les risques professionnels et les moyens de prévention. Prenez contact avec eux.

site internet : ssa.msa.fr

Publication : Coordination Rhône-Alpes du programme de prévention paysage.
 Rédaction : Conseillers en prévention des risques professionnels, médecins du travail
 Conception : MSA Alpes du Nord


 santé
 famille
 retraite
 services
 L'essentiel & plus encore

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une maladie infectieuse transmise par la piqûre d'une tique. Pour qu'il y ait transmission, il est nécessaire que :

- la tique soit infectée par une bactérie appelée Borrelia,
- la salive de la tique passe dans le sang de la personne (généralement au bout de 24 h d'attachement).

Les tiques sont présentes surtout dans les zones humides, en forêt, dans les broussailles, les tapis de feuilles, les prairies à herbes hautes, ainsi que dans les zones péri-urbaines. Toutes ne sont pas porteuses de la bactérie.

Les tiques vivant au-dessus de 1500 m d'altitude et sur le littoral méditerranéen ne sont pas infectées.

Quels risques pour la santé ?

Au début : c'est bénin

Une plaque rouge apparaît autour du point de piqûre, de 3 jours à 3 semaines après la piqûre. Cette plaque rouge s'étend progressivement. Elle est caractéristique dès qu'elle dépasse 5 cm de diamètre. Elle ne démange pas et disparaît spontanément. Dans certains cas, elle est très discrète voire inexistante.

A ce stade, le traitement antibiotique est efficace.

Si une rougeur apparaît dans les 2 premiers jours, elle est seulement le signe d'une réaction locale non liée à la maladie de Lyme.

Plus tard : l'évolution de la maladie peut être grave

En l'absence de traitement dans les premières semaines, la maladie peut se disséminer (10 % des cas). Dans ces cas là les symptômes peuvent être : atteintes des nerfs et du cerveau, atteintes des articulations, atteintes de la peau et plus rarement atteintes d'autres organes comme le cœur. Comme ils orientent parfois sur d'autres pathologies, le diagnostic peut être difficile et la prise en charge retardée.

**DES PETITES BÊTES
AUX MALADIES
GRAVES...
PROTÉGEZ-VOUS!!**



Comment se protéger des tiques ?

En milieu naturel, l'objectif est de limiter le risque de piqûre. On ne peut supprimer complètement le risque car ce serait illusoire de penser détruire les tiques de l'environnement et/ou les animaux qui leur servent d'hôtes (gibiers, petits rongeurs, hérissons, écureuils, oiseaux, chiens, bovins...). Cependant, on peut le diminuer en débroussaillant la zone de chantier.

Il est nécessaire surtout d'éviter les piqûres. Pour cela :

- porter des vêtements longs et couvrants, plutôt clairs, car les tiques se distinguent mieux sur des tissus clairs,
- porter des vêtements fermés aux extrémités : pantalons dans les chaussettes, voire guêtres,
- utiliser des répulsifs, sur la peau et/ou sur les vêtements. Mais leur efficacité n'est pas absolue (ce sont plutôt des répulsifs à moustiques au départ) et leur innocuité pour une utilisation prolongée n'est pas prouvée.

Comment éviter la maladie ?

En cas de piqûre, le but est d'ôter la tique rapidement (moins de 12 à 24 heures après) :

- A la fin de la journée de travail, s'inspecter ou se faire inspecter l'ensemble du corps de manière soigneuse y compris les plis (aisselles, pli du genou, etc), la région génitale, les oreilles et le cuir chevelu.

- Avoir une pince tire-tique et du désinfectant dans la trousse de secours. Celle-ci sera présente en permanence sur le chantier.
- Oter la tique avec le tire-tique et désinfecter la zone.

Enfin, en cas de piqûre, surveiller l'aspect de la peau à cet endroit. Si une plaque rouge apparaît dans les semaines qui suivent, consulter votre médecin en lui précisant votre profession.

→ A l'avenir, une application *smartphone* devrait voir le jour, permettant de signaler la présence de tiques. En la consultant, chacun pourra évaluer le risque de piqûre et adapter sa protection au mieux.



Piqûre ou morsure ?

Les tiques s'accrochent à la peau des animaux grâce à leur appareil buccal (le rostre). Il n'y a pas de pincement entre deux mâchoires, donc on ne peut pas parler de morsure, même si les deux termes sont couramment utilisés.

Je n'ai pas à consulter un médecin dès que je me fais piquer par une tique. Un test n'est pas nécessaire à chaque fois



Toutes les tiques ne sont pas porteuses de la maladie.

Même une tique porteuse de la maladie peut ne pas la transmettre si elle est ôtée rapidement.

Un test de dépistage pratiqué en début d'infection est très souvent négatif.

Les tests ne sont pas fiables



Les tests sont fiables, même s'ils peuvent toujours être améliorés.

Un test sérologique est le reflet indirect d'une infection. Il est fiable quand il est utilisé à bon escient. C'est-à-dire dans le cadre d'une démarche diagnostique qui ressemble à une *enquête* : le résultat du test est un indice parmi d'autres (les signes cliniques, l'histoire du patient, etc). C'est l'ensemble de ces indices qui permet de poser un diagnostic le plus fiable possible.

Une amélioration du protocole de diagnostic et de soins est en cours, avec l'intégration des médecins généralistes et des centres spécialisés régionaux.

La recherche médicale travaille au perfectionnement des tests diagnostics et à la création de nouveaux outils. Des actions d'évaluation de la bonne interprétation des résultats par les laboratoires de biologie médicale vont être mis en place.

Le diagnostic de la maladie de Lyme est complexe



Au départ, le diagnostic est simple car la présence d'une plaque rouge autour du point de piqûre suffit. Parfois, il peut y avoir absence de plaque rouge autour de la piqûre. Dans ce cas, rien ne signale à la personne et à son médecin qu'elle a été infectée.

Dans les phases plus tardives non diagnostiquées, les symptômes peuvent orien-

ter sur d'autres diagnostics et les tests de dépistage peuvent présenter des limites (risques de faux positifs ou de faux négatifs). Un protocole précis pour poser le diagnostic doit être suivi : il associe un examen clinique et des tests sérologiques pour éliminer d'autres pathologies.

L'usage de produits répulsifs est inefficace et dangereux



Les répulsifs cutanés sont à appliquer sur peau saine (pas de plaies, pas sur les muqueuses). Leur rémanence sur la peau ne dépassant pas quelques heures, il est nécessaire de renouveler les applications dans la journée. De plus, si la personne transpire, le produit aura une efficacité réduite dans le temps.

Des études vont être menées pour tester l'efficacité des répulsifs et préciser les modalités d'utilisation, car pour le moment, ce sont plutôt des produits testés pour la lutte contre les moustiques qui sont utilisés.

Ces produits ont une relative toxicité et peuvent être irritants. Ils présentent des précautions d'emploi, voire des contre-indications, notamment chez les femmes enceintes ou allaitantes ou en cas de lésions cutanées importantes.

Les données sur leur utilisation prolongée sur la santé humaine sont peu nombreuses mais il n'y a à ce jour aucun élément en faveur d'une toxicité à long terme.

Les huiles essentielles autres que le Citriodiol®, parfois proposées, sont à proscrire, car leur durée d'efficacité est très courte (20 minutes). Elles peuvent être très irritantes, allergisantes et parfois cancérigènes.

Utiliser un répulsif

Quand ?

- pour une activité en contact avec la végétation,
- pour une activité exercée dans un lieu risquant d'être infesté par les tiques.

Comment ?

- sur une peau saine non couverte,
- ou à imprégner sur les vêtements.

Lesquels ?

- Ces substances actives peuvent être utilisées :
- molécules de synthèse : préférentiellement DEET, car Icaridine, 35/35 et PMDRBO moins étudiés
 - substance d'origine végétale : PMDRBO ou Citriodol®
 - perméthrine (pyréthre de synthèse) pour imprégner les vêtements